

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Étude sur les travailleuses et travailleurs (im)migrants accidentés



Critères d'admissibilité :

- Avoir immigré au Canada à l'âge adulte (18 ans et +) ou avoir un permis de travail au Canada
- Avoir eu une lésion professionnelle indemnisée par la CNESST
- Avoir eu un diagnostic principal de nature physique (p. ex. : entorse, foulure, fracture, douleur musculosquelettique, etc.)
- Avoir participé ou participer actuellement à un programme de retour au travail

Si vous ne participez plus à un programme de retour au travail, vous êtes admissible si un maximum de trois ans s'est écoulé après la fermeture du dossier à la CNESST.

Votre participation consiste à :

- Accorder une entrevue individuelle d'une durée d'environ 90 minutes,
- Possibilité de participer à un groupe de discussion.

Une compensation de 50 \$ vous sera remise à la fin de la première entrevue.

Toutes les informations partagées en entrevues resteront strictement confidentielles.

Pour plus d'informations :

Veuillez contacter **Amelia León**, professionnelle de recherche au 514-349-6290 ou remplir les informations en accédant à la page suivante:

<https://irsst.info/parcours> ou en scannant le code QR suivant:



Cette étude, issue d'une initiative de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail (IRSST), est menée par **Daniel Côté**, chercheur en réadaptation au travail à l'IRSST.

L'étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) de l'Université de Montréal.

